

**LE CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE (CRT)**

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

2024-017

Licences d’autoformation en langues et lecture de presse internationale



Accord-cadre passé en application du code de la commande publique (notamment ses articles R2161-2 à R2161-5 et R2162-1 à R2162)

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 18 décembre 2024 – 12h00 (heure de Paris)**

**L’Université de Paris Nanterre propose ce cadre de réponse aux candidats.**

**Le cadre de réponse technique est le support d’analyse de l’offre technique, il vaut mémoire technique et devient contractuel lors de la signature du marché avec les candidats retenus. Les réponses attendues et l’évaluation des candidats sont strictement liées à l’exécution du présent accord-cadre. Ce document permet également de présenter votre structure et ses points forts.**

**Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité, durant toute la durée de l’accord-cadre, de procéder à des contrôles sur chaque élément déclaré dans le mémoire technique et le cas échéant d’appliquer les pénalités prévues au CCP en cas de manquement.**

**Tout changement sur l’un des éléments déclaré dans le CRT intervenant en cours d’exécution du présent marché doit être immédiatement déclaré au pouvoir adjudicateur.**

**PRESENTATION DU CANDIDAT\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

A titre informatif, ces données ne seront pas notées dans l’analyse des offres.

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom ou raison sociale** |  |
| **Adresse, téléphone, courriel, site internet,** |  |
| **N° SIRET** |  |
| **PME** | OUI NON |
| **Les horaires d’ouverture du candidat** |  |
| **Interlocuteur désigné pour le contact commercial (nom, prénom, qualité, coordonnées )** | Nom et prénom de l'interlocuteur privilégié et ses coordonnées :  Téléphone : ………………………  Portable : …………………………  Courriel :……………………@.......................  Horaires d'ouverture :………………………  Ces informations importantes serviront pour la prise de commande |
| **Suppléant de la personne dédiée pour le contact commercial (nom, prénom, qualité, coordonnées )** | Nom et prénom du suppléant et ses coordonnées :  Téléphone : ………………………  Portable : …………………………  Courriel :……………………@.......................  Horaires d'ouverture :…………………  Ces informations importantes serviront pour la prise de commande |
| **Interlocuteur désigné pour les problèmes administratifs**  **(nom, prénom, qualité, coordonnées )** |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | Réponses du candidat |
| **Critère n°1 : Qualité technique de l’offre décomposé** | |
| **Sous-critère 1 : COMPREHENSION DES BESOINS – ATOUTS DU CANDIDAT** | |
| **Le candidat présente sa compréhension et analyse des attendus et des besoins exprimés dans le CCTP.** |  |
| Le candidat présente de manière succincte les principaux atouts de sa solution et de son expertise qu’il estime pertinents pour assurer les prestations à réaliser |  |
| Donnez les références de marchés similaires |  |
| **Sous-critère 2 QUALITE FONCTIONNELLE ET PEDAGOGIQUE** | |
| Renseignements sur l’équipe projet dédiée :  Le candidat présentera :   * l'équipe dédiée avec équivalent temps plein * l'interlocuteur dédié (identité, fonctions, coordonnées, diplômes ou niveau d'études, qualifications ou formations apportant une valeur ajoutée pour l'exécution des missions, parcours professionnel général, expériences professionnelles) * la gouvernance mise en place pour la conduite des prestations. |  |
| Langues disponibles aux catalogues : le candidat mentionnera s’il propose des langues en plus de celles imposées par le CCTP. |  |
| Niveaux proposés en lien avec le CECRL : le candidat mentionnera la structure des niveaux et sous-niveaux qu’il propose. |  |
| Approche pédagogique : le candidat précisera la structure et le format des contenus, l’interactivité, les animations multimédias, les supports authentiques éventuels, les adaptions pour niveaux débutants, … |  |
| Ressources pédagogiques : le candidat présentera les différentes typologies de ressources (grammaire, vocabulaire, prononciation, actualités, …) |  |
| Ressources spécifiques aux champs professionnels : le candidat présentera les champs professionnels traités et s’il propose des champs professionnels en plus de ceux attendus dans le CCTP. |  |
| **Sous-critère 3 : Tests de niveaux** | |
| Le candidat fournit de manière détaillée les éléments suivants :   * description du test adaptatif servant au positionnement des inscrits ; * description des modalités d’accès à des tests en cours de parcours ; * description du test servant à obtenir le niveau final en fin de formation avec mention des possibilités techniques pour contraindre ce test en fin de parcours de formation.   **A l’appui de sa description le candidat fournira un accès à des tests de démonstration (ou à défaut des captures d’écran) pendant toute la durée de la consultation.** |  |
| **Sous-critère 4 :**  **Activités autocorrectives** |  |
| Le candidat fournit de manière détaillée les éléments suivants :   * description des activités autocorrectives interactives écrites et orales ; * description des feedbacks proposés pour les activités, y compris pour les activités de production écrites et orales ;   À l’appui de sa description le candidat fournira un accès à un espace de démonstration (ou à défaut des captures d’écran) pendant toute la durée de la consultation. |  |
| **Langue(s) d’interface**  Le candidat mentionnera les langues d’interface qu’il propose et précisera s’il propose des langues d’interface en plus de celles imposées par le CCTP.  Le candidat apporte des précisions sur la langue de formulation des énoncés dans le cadre de la formation. Il précisera si des traductions sont possibles et le cas échéant les fonctionnalités proposées. |  |
| **Arborescence des activités**  Le candidat précise dans sa réponse le degré de granularité et d’indexation des activités d’entraînement. Il indique l’arborescence détaillée par langue des activités d’entraînement autocorrectives et ressources (nombre d’activités, types d’activités, équivalent horaire, etc.).  Le titulaire fournira dans la réponse des échantillons des contenus permettant de visualiser les différents types d’entraînement et de supports ainsi que des accès de démonstration à la plateforme pour chaque langue proposée. |  |
| **Espace de démonstration**  Le candidat précise les solutions techniques permettant d’accéder à un espace de démonstration de la plateforme représentatif de la formation concernée.  Le candidat indiquera le lien d’accès à l’espace de démonstration et/ou un fichier en téléchargement permettant de visualiser l’espace de démonstration pendant la durée de validité de l’offre. |  |
| **Progression, suivi et sauvegarde de l’activité des apprenants**  Le candidat présentera les fonctionnalités permettant de mesurer la progression des apprenants.  Le candidat détaillera la solution de suivi personnalisé de l’activité des apprenants ainsi que les modalités de sauvegarde et d’exploitation des données.  Le candidat détaillera *a minima* :   * l’accès aux données d’exploitation :   + les résultats du test de positionnement ou de niveau pour chaque inscrit au démarrage du parcours ;   + les résultats du test de fin de formation pour chaque inscrit ;   + les données permettant d’évaluer la progression de l’inscrit / barre de progression ; * les modalités d’export des données (format csv ou Excel) ; * le suivi de la progression de l’apprenant et de ses résultats (conservation d’un historique) ; * l’édition de rapports téléchargeables comme :   + un document attestant, à date, de son temps total de connexion cumulé ;   + les résultats du test de positionnement ou examen blanc initial ;   + une attestation de formation reprenant les temps de connexion et les résultats obtenus aux tests ou examens blancs finaux… * la possibilité pour un apprenant qui arrive au bout de sa formation et qui souhaite se réinscrire sur le même produit de conserver sa progression pédagogique. |  |
| **Mise à disposition de la solution**   * Le candidat présente sa solution informatique, avec une attention particulière à l’homogénéité entre les différentes langues proposées. * Le candidat précise les possibilités d’accès aux contenus de sa plateforme depuis la plateforme LMS (Moodle) du Cned sans authentification supplémentaire (SSO). Il décrit les informations minimales à transmettre à sa plateforme pour gérer l’accès personnalisé aux contenus. |  |
| **Engagement qualité de service**  Le candidat précisera le dispositif mis en œuvre afin d’assurer ses engagements en matière de qualité de service et indiquera plus précisément :   * le taux de disponibilité de sa plateforme, * les temps d’intervention (GTI) et les temps de rétablissement (GTR) qu’il s’engage à assurer, * les éléments figurant dans le rapport transmis mensuellement à . |  |
| **Spécifications techniques :**  Le candidat précisera :   * les modalités d’hébergement de la solution informatique (mode SAAS) (devant être les mêmes pour l’ensemble des préparations) ; * les navigateurs qui supportent la solution ; * la démarche envisagée pour la mise à jour de la plateforme et/ou le déploiement de nouvelles versions ; * la stratégie de sauvegarde des données ; * la conformité au référentiel général de sécurité applicable aux administrations ; * les possibilités de personnalisation graphique de la plateforme (marque blanche et adéquation avec l’identité visuelle de l’université Paris Nanterre) ; * les fonctionnalités de l’interface d’administration déléguées à l’université Paris Nanterre. |  |
| **Assistance :**   * Le candidat présentera les modalités d’accès à son service de support technique permettant de signaler un dysfonctionnement et/ou de formuler une demande d’assistance en marque blanche. * Le candidat doit décrire la solution de gestion des incidents proposée et les modalités d’accès en répondant aux attendus exprimés dans le CCTP. |  |
| **Accompagnement :**  Le candidat décrit les modalités d’accompagnement qu’il mettra en place, dont :   * ~~l~~a formation des administrateurs et personnels de l’université Paris Nanterre ; * l’accompagnement pour la mise en production. |  |
| **Accessibilité numérique :**  Le candidat décrit le niveau d’accessibilité de son offre et, le cas échéant, sa méthodologie et/ou son plan d’action pour atteindre un niveau de conformité adéquat. |  |
| **Critère n°2 : Critère développement durable** | |
| **Critère n°3 : Prix des prestations** | |
| Réponde à partir de l’annexe 1, Bordereau des prix unitaires |  |